

## **Procès Verbal de réunion Conseil Syndical du jeudi 04 avril 2013**

Date de convocation : 28 mars 2013  
Lieu de la réunion : bureau du syndicat  
Nombre de membres en exercice : 8  
Nombre de membres présents : 5  
Nombre de votes exprimés : 7

L'an deux mil treize, le jeudi 04 avril, le Syndicat de la Vallée du Haut Giffre, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre TONIN, Président ;  
**Présents** : CHASSANG Xavier, DEFFAYET Sylvianne, DENERIAZ Alain, ROULLET Gérald, TONIN Jean-Pierre  
**Pouvoir** : de MOGENIER Guillaume à DEFFAYET Sylvianne ; de ROULLET Gérald à MULATIER Stéphane  
**Secrétaire de séance** : DEFFAYET Sylvianne

---

Monsieur le Président demande à l'assemblée si des remarques sont à apporter concernant le dernier compte-rendu de réunion. Aucune remarque n'étant formulée, le procès verbal de la réunion du 28 mars 2013 est approuvé à l'unanimité.

En préambule, Monsieur le Président annonce au Conseil Syndical que le Président de la CCMG l'a informé du vote retirant la compétence « sentiers » des statuts de la CCMG.

En conséquence, il appartient au Conseil Syndical d'examiner un budget reprenant en compte cette compétence.

### **1. APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2012**

Après s'être fait présenter le compte de gestion

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2012 au 31 décembre 2012, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2012 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives :

*Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité :*

- *déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2012, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.*

### **2. VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2012**

Monsieur Xavier CHASSANG, vice-Président, préside à la séance du vote.

Après s'être fait présenter le Compte de Gestion,

Après s'être fait présenter le Compte Administratif du Président, incluant les restes à réaliser :

Résultats de clôture 2012 :

- investissement : - 113 852,95 €
- fonctionnement : + 146 604,57 €

*Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité :*

- *adopte le compte administratif 2012*

### 3. AFFECTATION DU RESULTAT 2012

*Le Conseil Syndical, réuni sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre TONIN,*

Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif 2012,  
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2012,

Constatant que le compte administratif fait apparaître

- **un excédent de fonctionnement de 146 604,57 €:**

Résultat de l'exercice : 87 401,24 €

Résultat antérieur reporté : 59 203,33 €

- **un besoin de financement en investissement de 113 852,95 €:**

Résultat d'investissement : - 45 574,05 €

Résultat antérieur reporté : - 67 685,90 €

Restes à réalisés : - 593,00 €

*Décide, à l'unanimité, d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :*

- *Affectation en réserve au compte 1068 en investissement : 113 852,96 €*
- *Report en fonctionnement au compte R002 : 32 751,61 €*

### 4. VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2013

Monsieur le Président présente à l'assemblée la liste d'investissements établie pour la partie « sentiers » :

	Prix TTC
Panneau du portique du Pelly	3 110,00
Passerelle du Boret	1 333,00
Passerelle du Latay 10 m	519,00
Passerelle de La Valentine	2 462,00
Passerelle de La Grasse 24 m	1 532,00
Rééquipement Pas au Taureau	2 144,00
Rééquipement Lac des Chambres	1 838,00
Ajout câble Grenier de Villy et vérification Buet	1 769,00
Remplacement balise col de Pte Droite	394,00
Machine à graver EGX 600	17 103,00
Balisage Morillon - Les Miaux avec EGX 600	2 988,00
Balisage Les Saix avec EGX 600	1 811,00
Chemin du petit col d'Anterne	956,00
Balisage VTT	1 354,00
Travaux pistes VTT	5 262,00
Plans Bâches VTT	2 691,00
total :	47 266,00

Monsieur le Président présente à l'assemblée le Budget Primitif 2013, qui s'équilibre ainsi :

***Dépenses et recettes de fonctionnement : 631 746,99 €***

***Dépenses et recettes d'investissement : 342 290,95 €***

*Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,*

- *Valide la liste d'investissements ainsi établie*
- *Adopte le Budget Primitif 2013*

La séance est levée à 10h30

Le Président, Jean-Pierre TONIN